



FINALAB

AGRO

PRÉVENTION LÉGIONELLE

TARIF LÉGIONELLE

Laboratoire Transal

ZA Bel Air, 56250 LA VRAIE CROIX,
Tél. : 02 97 67 28 28,
transal@transal.bzh

FINALAB

AGRO

Le tarif global va dépendre du nombre de circuits d'eau chaude sanitaire dans votre établissement. Nous sommes à votre disposition pour déterminer le nombre de points de prélèvements en fonction de votre installation.

NOS TARIFS COMPRENNENT

- Prise en charge
- Prélèvement et le transport
- Recherche et le dénombrement de Legionella selon la norme NF T90-431

**UNE ÉQUIPE
DE 10 PERSONNES
COMPÉTENTE ET
DYNAMIQUE
À VOTRE ÉCOUTE.**

VOTRE ETABLISSEMENT EST-IL
CONCERNE ?

- Etablissement recevant du public,
- Ets médicaux sociaux,
- Hôtels, résidences de tourisme,
- Campings, piscines, etc ...

NOTRE LABORATOIRE D'ANALYSE VOUS
APPORTE LES SOLUTIONS !

transal
LABORATOIRE D'ANALYSES

5%
de remise

POUR LES
ADHÉRENTS DE
L'UMIH 56



Accréditation
N°1-5854
PORTEE
DISPONIBLE SUR
www.cofrac.fr

NOTRE LABORATOIRE D'ANALYSE MICROBIOLOGIQUE

VOUS APORTE LES SOLUTIONS



QU'EST-CE QUE LA LÉGIONELLE ?

- Bactérie, colonisant les réseaux d'eau chaude sanitaire, les installations de climatisation ainsi que les tours aéro-réfrigérantes.
- Cette bactérie est responsable d'une maladie respiratoire : La Legionellose qui est contractée en respirant de la vapeur d'eau ou des gouttelettes d'eau.

QUE DIT LA LÉGISLATION ?

- L'arrêté du 1^{er} février 2010, relatif à la surveillance des légionelles dans les installations d'eau chaude sanitaire a été publié au journal officiel du 9 février 2010.
- Les responsables des installations collectives de production, de stockage ou de distribution d'eau chaude sanitaire doivent mettre en oeuvre une surveillance de leurs installations sur le risque de contamination par les légionelles.
- Cette surveillance repose sur des mesures de températures dans chacun des réseaux d'eau chaude sanitaire et d'analyses de légionelles régulières.

NOUS VOUS AIDONS À VOUS PROTÉGER :

- Du risque légionelle dans vos installations d'eau chaude sanitaire collectives.

NOUS VOUS AIDONS À ÊTRE :

- En conformité avec la législation qui demande :
 - La réalisation annuelle d'analyses légionelle,
 - La prise mensuelle de la température de l'eau chaude sanitaire.